

Centre de santé, un dossier qui prend forme



Le 7 janvier 2017 les bases d'un centre de santé avaient été lancées

Les bases d'un centre de santé en Sarladais avaient été posées en début d'année (édition du 14 janvier) et après quelques mois de réflexions et de travail l'Atelier Citoyen 24 et le comité de défense de l'hôpital et de sa maternité ont tenu, lors d'une conférence de presse mardi matin, à faire part de l'avancée de ce projet et à inviter la population à une réunion publique vendredi 20 octobre à 20 heures, salle Pierre Denoix.

Partant du constat qu'il y a 20,3 % (chiffage de la CPAM du 5 février 2016) de Sarladais qui n'ont plus de médecins référents et que le problème de déserts médicaux et de santé publique se pose avec beaucoup plus d'acuité qu'il y a quelques années, un comité de pilotage a été mis en place pour essayer d'ouvrir un centre de santé sur le Sarladais comme il en existe déjà à Bergerac. Ce dernier, à l'initiative de la municipalité fonctionne maintenant depuis plusieurs mois et donne avec trois médecins

et deux administratifs entièrement satisfaction aux patients. 1 600 personnes à l'époque sur Bergerac étaient sans médecin traitant. Sur Sarlat comme l'ont expliqué Véronique Lenoël, Anick Le Goff, Nicole Marty et Jean Sève « nous sommes en train de réfléchir à un statut coopératif à travers une SCIC avec l'idée d'y associer de nombreux partenaires ».

Une innovation par rapport à ce qui peut exister ailleurs « ces centres peuvent être associatifs, municipaux, mutualistes, polyvalents, infirmiers, au sein d'un hôpital... ce sont des structures sanitaires, solidaires et de proximité ».

Il ne faut pas les confondre avec des maisons de santé qui ne font qu'abriter des médecins libéraux ou des spécialistes. « Le centre de santé lui recrute des médecins qui sont salariés et on se rend compte que cela intéresse de plus en plus de jeunes praticiens surtout femmes ou des médecins en fin de carrière qui ne vont faire que 35 h par semaine, avoir des congés

payés et travailler en équipe ». Et pour le patient l'accès est gratuit, sans dépassement d'honoraires et les actes sont remboursés par la Sécu. Certes les démarches peuvent être longues, la mise en place du statut un peu compliqué, mais le projet sarladais avance bien et l'équipe du comité de pilotage (six à huit personnes) espère qu'il y aura beaucoup de monde à la réunion du 20 octobre pour prendre connaissance du dossier et l'approuver. Une pétition est également en circulation pour demander sa création.

Le comité de pilotage attend également le diagnostic réalisé par l'ARS dans le cadre du contrat local de santé. Il faut en tout cas une volonté politique pour le faire aboutir, l'appui des collectivités locales (le Département s'est dit prêt à aider ces centres de santé et les maisons de santé) car l'enjeu est de taille pour un bassin de vie de 170 000 habitants, mais qui l'été, est multiplié par plus de 20. Avec le départ à la retraite de nombreux médecins, leur non remplacement, le vieillissement de la population, le renoncement aux soins pour des problèmes de pauvreté, de chômage ou de situation sociale dégradée, la mise en place d'un tel centre de santé qui ferait également des actions de prévention, serait une belle avancée en matière de santé publique.

Si le comité de pilotage reste prudent quant à la date d'ouverture (il a été évoqué la possibilité d'un camion itinérant pour la campagne), il faut espérer que d'ici la fin 2018 il soit opérationnel « on ne veut pas traîner pendant cinq ans » résume Anick Le Goff « celui de Bergerac a mis neuf mois pour être opérationnel ».

P. PAUTIERS